

COMPTE RENDU CONSEIL DE LABORATOIRE DE L'ICREJ 20 JUIN 2022

A distance

PARTICIPANTS	CAYOL Amandine AMARO Rafaël BOTTINI Eleonora CATHERINE Aurore CHASSIN Catherine-Amélie CUSTOS Dominique DOUVILLE Thibault LE COUSTOMER Jean-Christophe GODIVEAU Grégory (retard) SAILLANT Elodie GABROY Fanny PENITOT Morgan
EXCUSÉS	ALLEAUME Christophe (arrêt de travail) PETIT Florent (invité) (surveillance d'examen) PIGEON Jérôme (surveillance Alençon) MAUGER-VIELPEAU Laurence (surveillance DSN) LARRALDE Jean-Manuel
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	Pénélope COCHENNEC

ORDRE DU JOUR	<ul style="list-style-type: none">• Pour le conseil plénier :<ul style="list-style-type: none">○ Demandes de financement de déplacement○ Bilan budgétaire au 30 mai 2022○ Présentation des cycles de conférences de l'ICREJ pour 2022-2023○ Questions diverses• Pour le conseil restreint aux EC :<ul style="list-style-type: none">○ Classement des demandes des contrats doctoraux
----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

La convocation au conseil de laboratoire a été transmise par mail en date du 1^{er} juin 2022.

Le conseil est plénier pour la première partie, puis restreinte aux professeurs des universités membres du conseil de laboratoire. Il se tient à distance. Le lien a été envoyé aux membres le 17 juin 2022.

Eleonora BOTTINI et Thibault DOUVILLE, en leur qualité de codirecteur de l'ICREJ, ouvrent le conseil de laboratoire à 14h33.

1. CONSEIL PLENIER

DEMANDES DE FINANCEMENT DE DEPLACEMENT / BILAN BUDGETAIRE AU 30 MAI 2022

Eleonora BOTTINI présente le document du budget aux membres présents et revient sur le principe de la dotation.

Sur le budget documentation, Thibault DOUVILLE propose de limiter la participation de l'ICREJ au budget de la documentation, et de discuter ultérieurement de cette proposition.

Thibault DOUVILLE indique que l'ICREJ est en attente du retour d'Angie Pedemons à propos de la justification de la dotation jeune chercheur de 7500€ qui lui est attribuée (à travers des événements à créer ?). La « dotation nouvel arrivant » fonctionne uniquement si la personne ne vient pas de Caen.

Eleonora BOTTINI poursuit sur les dépenses de fonctionnement, les dépenses à venir (qui ne sont pas encore comptabilisées) et les demandes de financement à voter.

La première demande de financement à voter concerne Jérémie IGLESIAS, Doctorant de l'ICREJ, ayant répondu à l'appel à contribution d'une association pour le Congrès de la SFPJ se déroulant à Toulouse. Il a soumis une demande d'aide à la mobilité au conseil de laboratoire. Elodie SAILLANT, Directrice de l'Ecole Doctorale est présente ce jour et confirme que l'ED met à disposition, sur demande des doctorants, une aide de 100 € par an et par doctorant. Il a été décidé que Jérémie IGLESIAS doit faire sa demande des 100€ auprès de l'ED. L'aide accordée par l'ICREJ revient alors à 270€.

Le cocktail de lancement de l'ICREJ est le second point abordé. Il se déroulera après l'Assemblée Générale le 28 juin 2022 à 12h. Ce moment est choisi pour actée l'ouverture du site internet de l'ICREJ.

La troisième demande de financement concerne la demande de Dominique CUSTOS. Le montant est basé sur une recherche de tarifs réduits, donc une estimation hors marchés de l'Université. Eleonora BOTTINI rappelle que pour qu'il y ait une prise en charge du laboratoire, il faut qu'il y ait une utilisation des marchés publics. Les billets d'avion ou de train ne doivent pas être achetés par la personne concernée mais doivent toujours être acheté par le bureau des finances à travers les marchés publics de l'Université.

Les événements scientifiques à venir sont également abordés, précisant quelques dates ainsi que les coûts potentiels.

Rafael AMARO prévoit un colloque sur « La perte de valeur du fonds de commerce » le 17 octobre 2022.

Le colloque de Thibault DOUVILLE « Tiers de confiance numérique » est programmé le 2 décembre 2022. Son programme est également en cours de construction.

Après l'exposition des différentes demandes, **Eleonora BOTTINI** questionne les membres sur d'éventuelles questions, interrogations et encourage à exprimer des éventuels doutes sur ces demandes et/ou prises en charge.

La question de l'utilisation d'un reliquat éventuel est soulevée. Il est proposé par les co-directeurs du laboratoire de réaliser un projet inter-axe.

Toutes les demandes de financement effectuées sont approuvées à l'unanimité.

Eleonora BOTTINI précise que le bilan financier présenté en AG du 28 juin sera mis à jour avec les nouvelles demandes de financement votées par le conseil.

PRESENTATION DES CYCLES DE CONFERENCES DE L'ICREJ POUR 2022-2023

Les cycles de conférences d'actualités juridiques prendront place à la rentrée 2022-2023. Les conférences se tiendront, de façon préférentielle, le **deuxième vendredi de chaque mois entre 12h et 14h**. L'idée motrice est d'associer universitaires et praticiens sur des tendances, évolutions, événements législatifs, jurisprudentiels ou normatifs au sens le plus large.

Certaines manifestations d'intérêts se sont déjà faites et sont reproduites ci-dessous.

- 16 septembre 2022 : Pr. Gilles Raoul-Cormeil avec Me Claire Hérin (**Droit de la protection des personnes**)
- Octobre 2022 : Pr. Rafael Amaro avec (à définir) (**Droit de la concurrence**)
- Novembre 2022 : Pr. Jean-Christophe Pagnucco avec (à définir) (**Droit des sociétés**)

- 9 décembre 2022 : Pr. Laurence Fin-Langer, Mme Marie-Noëlle Rouspide-Katchadourian ainsi que Me Marie Laffite (**Droit du travail**)
- Janvier 2023 : Pr. Thibault Douville avec (à définir) (**Droit des contrats**)
- Février 2023 : Mme Amandine Cayol avec (à définir) (**L'évaluation du dommage corporel (Droit des assurances)**)

L'organisation de ces conférences est déjà lancée et de nouvelles pourraient être accueillies. Aussi, Grégory GODIVEAU invite tous les collègues intéressés à faire connaître leurs projets éventuels.

Ces conférences seront ouvertes aux étudiants, aux professionnels, ainsi qu'aux formations continues (avec le tarif le plus bas possible, en délivrant des attestations de formations et contribuant au budget de l'ICREJ). A partir de fin juin et jusqu'à début septembre, nous allons communiquer aux étudiants, professionnels de la région, à propos de la tenue de ces conférences.

Les conférences seraient composées d'un universitaire de Caen et d'un praticien. Il n'y a cependant pas de règle contraignante.

Un document de communication sera mis en place début juillet.

Catherine-Amélie CHASSIN propose de positionner la conférence « Le Comité des Nations Unies sur les discriminations envers les femmes » avec Nicole AMELINE (Expert des Nations Unies au CEDAW) au mois de février 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Travail inter-axes pour les années à venir

Thibault DOUVILLE part du premier travail réalisé sur les vulnérabilités, donnant lieu à un colloque. Des discussions sont en cours avec Gilles RAOUL-CORMEIL, pour porter un projet inter-axe et les thématiques abordées. Une proposition serait de travailler sur les introductions au droit (et aux droits), avec les grandes matières et les matières émergentes. Un lien avec les recherches et les enseignements peut être établi.

La méthodologie devra être identique pour les matières étudiées, à savoir : mesurer l'évolution des matières, des méthodes et des concepts.

La finalité serait la réalisation d'une monographie unique, possible grâce à l'utilisation du reliquat.

Gilles RAOUL-CORMEIL établit actuellement une proposition qui sera transmise à l'ensemble des membres du Conseil de laboratoire.

Thibault DOUVILLE interroge les membres présents sur un intérêt pour d'éventuels thèmes.

Elodie SAILLANT, membre invitée pour ce conseil, trouve cela très intéressant.

Laurence VIELPEAU propose de bâtir une méthode et un cadrage très clair pour avoir une approche intellectuelle à aborder.

Tout le monde devra s'inscrire dans cette méthode pour donner quelque chose d'intéressant. Il sera nécessaire de réfléchir ensemble, avec un appel à manifestation dans un conseil scientifique, pour que ce soit acceptable pour toutes les disciplines.

Thibault DOUVILLE conclut sur ce sujet en indiquant que ce projet se tiendrait sur 2 années, avec des événements intermédiaires ainsi qu'un colloque de restitution finale.

Eleonora BOTTINI clôt la partie questions diverses par une journée d'étude de jeunes chercheurs de l'ICREJ en cours d'organisation par les doctorants. Fanny GABROY, représentante des doctorants, prend la parole sur les thèmes qui seraient porteurs pour cette journée.

Le conseil de laboratoire plénier s'achève à 15h15.

2. CONSEIL RESTREINT AUX EC

Eleonora BOTTINI ouvre le conseil de laboratoire restreint à 15h16.

Eleonora BOTTINI rappelle les conditions d'attribution des contrats doctoraux et les distinctions entre Rouen et Caen.

Cette année à Caen, 4 candidats sont en lices pour 1 contrat. Ce seul contrat est dû à une diminution des financements de la région.

Un appel à candidature de l'Université est également fait, avec le financement à 50%/50%. Cependant, trouver un co-financier est une réelle difficulté.

Thibault DOUVILLE rappelle que sur les 5 dernières années :

- 5 doctorants étaient financés par des établissements publics,
- 1 doctorant avec un financement spécifique (ENS) et
- 4 doctorants avec un financement région.

Rafael AMARO et Laurence VIELPEAU relèvent le fait que l'offre de formation de la faculté n'est plus à niveau. Il faudrait remettre à plat la stratégie de recherche et d'enseignement. Une création de Master Droit privé général est-elle envisageable ?

Les masters actuels n'ont aucune idée de ce qu'est la recherche et peu de candidat s'inscrivent en doctorant (droit public, droit numérique...).

Il serait intéressant de réfléchir à l'offre de formation. La maquette est faite pour 5 ans, il faut donc attendre la fin de celle-ci pour apporter des modifications. Notons que les parcours sont modifiables mais pas la mention.

Elodie SAILLANT informe qu'un collègue a eu un RIN avec 14 candidatures.

Il serait peut-être opportun de s'orienter vers les RIN 50/50, avec un co-financier.

Tour des critères à retenir :

Elodie SAILLANT et l'Ecole Doctorale propose un pré-classement pour impliquer les centres de recherche. Afin de savoir si les sujets sont en adéquations avec les axes du laboratoire.

L'Ecole Doctorale est sensée vérifier l'encadrement, et se prononcer sur la qualité du candidat. Le recrutement du candidat se fait à l'Ecole Doctorale.

Le classement aujourd'hui ne sera pas communiqué aux candidats, il n'a pas d'effet sur l'obtention du contrat et n'est communiqué qu'à l'Ecole Doctorale.

Le laboratoire peut aussi exclure un dossier s'il le souhaite.

Dominique CUSTOS s'interroge sur la mise en rapport avec les axes de recherche du centre. Est-ce que la qualité de la problématique présentée fait partie des critères ?

Les membres présents approuvent ce critère, mais insistent sur l'audition qui sera décisive.

L'audition devant le conseil de laboratoire permet de limiter l'entre-soi. Des avis extérieurs qui peuvent être intéressants (Ecole Doctorale de Caen et Rouen).

Thibault DOUVILLE, Catherine-Amélie CHASSIN et Elodie SAILLANT se retirent au moment du vote.

CLASSEMENT DES CONTRATS DOCTORAUX

Les échanges commencent par un rappel des candidats, leurs inscriptions actuelles en thèse. Une question est soulevée : un transfert de thèse est-il possible ?

En effet, Mme CLORENNEC-JAOUËN est actuellement en thèse avec Gilles RAOUL-CORMEIL en Bretagne.

Eleonora BOTTINI indique qu'une réinscription est obligatoire, ce qui implique probablement de reprendre depuis le début.

Deux autres demandes viennent d'étudiants caennais dans le prolongement de leur mémoire.

De l'avis de tous, le relevé de notes est un bon moyen pour se fixer sur un candidat. En effet, certains dossiers de thèse sont rédigés avec une aide substantielle des directeurs de thèse, d'autres manifestement par les candidats eux-mêmes.

Certains relevés sont inégaux car certains n'ont pas les notes complètes du M2 en fin d'année.

Dominique CUSTOS quitte le conseil pour rejoindre une surveillance d'examen. Ne pouvant participer à la discussion, elle ne participera pas au consensus.

Aurore CATHERINE indique que promouvoir nos étudiants, avec nos masters, est un signal fort.

Laurence VIELPEAU propose son classement : 1. LEBAS / 2. SEMBACH / 3. Et 4. On ne sait pas.

Rafael AMARO signale que les notes de M1 seraient aussi un élément à prendre en compte dans le classement.

Le classement n'est pas la décision finale, les auditions restent essentielles.

Les membres présents (à savoir : Rafael AMARO, Eleonora BOTTINI, Aurore CATHERINE, Jean-Christophe LE COUSTOMER et Laurence VIELPEAU) décident d'auditionner les 4 candidats le 28 juin 2022.

Les relevés de notes de M1 des 4 candidats leurs seront demandés à l'issus du conseil de laboratoire et communiqué aux 5 membres du conseil. Un lien Balotilo sera créé (de 20h dimanche à 20h lundi) par Eleonora BOTTINI afin d'ordonner de 1 à 4 les candidatures.

Les 4 candidats sont convoqués et le vote final sera effectué lundi 27 juin 2022.

Le conseil de laboratoire restreint se clôture à 16h12.